

L'hon. M. Martin: J'invoque le Règlement...

L'hon. M. Hees: Je ne m'en souviens pas, mais j'aimerais que le député m'en donne la source.

M. Benidickson: Le ministre fait tellement de discours qu'il ne peut se souvenir de ce qu'il a dit.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre!

L'hon. M. Martin: Le député de Kenora-Rainy-River répond, au nom de l'opposition, à l'exposé budgétaire. Durant une demi-heure, monsieur le président, alors que vous n'étiez pas au fauteuil, nous avons dû endurer des interruptions persistantes, impolies et déplacées du ministre du Commerce. Je crois qu'il faut signaler au ministre du Commerce qu'une telle conduite n'est pas digne d'un ministre de la Couronne.

M. Benidickson: Je dirai que j'excuse volontiers le ministre.

L'hon. M. Hees: Le député d'Essex-Est en veut à quiconque usurpe son rôle de chef des interruptions à la Chambre. Tout ce que je demande au député de Kenora-Rainy-River, c'est qu'il donne la source des paroles qu'il me prête.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre!

L'hon. M. Chevrier: Le ministre n'a pas le droit d'agir ainsi!

M. l'Orateur suppléant: M. l'Orateur a déjà dit que les députés ne doivent pas interrompre celui qui a la parole, à moins qu'il ne la cède à un autre représentant. Je crois que, par moment, c'est ce que le député de Kenora-Rainy-River a fait. S'il estime qu'on ne devrait pas l'interrompre, il a parfaitement le droit de continuer...

L'hon. M. Martin: Les remarques du ministre du Commerce ne se justifiaient absolument pas!

M. Benidickson: Monsieur l'Orateur, j'ai dit...

M. l'Orateur suppléant: Si le député veut garder la parole, il en a le droit. Je demande aux députés de permettre au représentant qui a la parole de continuer.

M. Benidickson: Monsieur l'Orateur, voilà, à mon sens, les antécédents du budget de 1960-1961 qu'on nous a présenté. Voilà qui démontre la suffisance contre laquelle je m'élève. Nous croyions que le retard à présenter le budget de 1961-1962—et c'est un guide important pour les hommes d'affaires de tout le pays, notamment en une période de tension comme celle que nous traversons—que ce retard tout à fait inusité faisait présager des mesures utiles à l'économie et impressionnantes. Or, c'est tout le contraire qui

s'est produit. La partie impressionnante, c'est le fait que nous avons un déficit de près d'un milliard de dollars. Voilà le cinquième déficit que présente le ministre des Finances.

L'exposé budgétaire de mardi dernier renfermait un passage intéressant, bref mais important, énonçant qu'enfin le gouvernement avait décidé de prendre l'initiative en matière de change étranger. On trouve cette petite phrase dans l'exposé budgétaire: «Évidemment, cela n'est pas au compte courant des dépenses budgétaires.» Cependant, quand on songe au milliard de dollars de déficit et quand on songe à ce que certains spécialistes, y compris le ministre, disent des obligations financières qui résultent de l'ingérence dans le marché monétaire, on en vient nécessairement à la conclusion que le ministre a minimisé le problème de façon regrettable dans le long discours qu'il a prononcé l'autre soir. A mon avis, c'était trop résumer une question qui met en jeu un montant d'argent considérable et qui, à tous égards, pourrait entraîner le pays à intervenir dans le marché de l'argent.

J'invite le ministre à se reporter au dernier numéro du *Financial Post*. C'est une publication financière nationale qui nous est arrivée ce matin. Le directeur général adjoint de la Banque Royale, à la page 35, examinant les perspectives et la situation relative au contrôle du change étranger, a estimé que chaque fois que le dollar canadien descend d'un point par rapport au dollar américain, la Couronne devra probablement offrir une garantie de 200 millions de dollars. Ce directeur adjoint s'y connaît bien mieux que moi dans ce domaine. C'est un vice-président dont la spécialité est l'économique.

Il en a été question hier soir sur le réseau national de télévision, lorsque le ministre a participé à «Conférence de presse». J'ai constaté qu'il n'a pas donné beaucoup de chances à ses interlocuteurs, comme d'habitude, mais l'un d'eux, M. Barkway, je crois, a dit que cette responsabilité atteindrait à peu près la moitié du chiffre mentionné par le directeur général adjoint de la Banque Royale. Il a dit que 100 millions de dollars serait un chiffre plus plausible que 200 millions. Le ministre n'a pas répondu, à la télévision. La langue lui marchait sans cesse.

Une voix: Branlait.

M. Benidickson: Oui, elle branlait, mais il a laissé tomber la question.

Au cours du présent débat sur le budget, nous aurons des occasions d'obtenir des réponses à certaines questions d'importance capitale, réponses qui n'ont pu être obtenues en une demi-heure au cours de la «Conférence de presse». Je disais donc que j'ai